Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 50

Artikel: Noutron vîlho comis
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184447

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

petits crevés, puis *petit crevé* tout court. Le mot passa naturellement à d'autres.

« Il ne faut pas oublier, dit M. Roqueplan, que le *petit crevé* est bête, qu'il parle argot, siffle des airs de la *Vie parisienne* ou des fanfares, pour faire croire qu'il chasse à courre. Sa conversation ne vaut pas celle d'un domestique ordinaire. A l'âge de vingt-cinq ans, le *petit crevé*, qui a usé et abusé de la vie, perd ses cheveux; mais il persiste à faire sa raie comme on jalonne sur un terrain vague.

Citons encore la fin d'une pièce de vers que consacrait, tout dernièrement, le *Journal de l'Yonne* à cette jeunesse efféminée :

Quelle ménagerie! Hélas tout dégénère,
Car voici les *petits crevés!...*
O grêles chevaliers de la triste figure,
Quel air piteux et minaudier!
Vous tiendriez au moins cinq ou six dans l'armure
Du roi-géant François Premier!
Un des robustes preux de notre vieille France
Qui brisaient le fer sous leurs coups,
Eut jadis embroché, du fer seul de sa lance,
Une douzaine d'entre vous...
Que l'Europe aujourd'hui d'un bruit d'armes s'effraie.
Vous, citoyens de Lilliput,
Vestons courts, vous songez à dessiner la raie
Qui partage votre occiput.

Le Juif-Errant à l'Académie.

Qui l'aurait cru? A force de parcourir le monde, le Juif-Errant est arrivé jusqu'à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Et, à quelle occasion, s'il vous plaît? A propos d'un travail d'un orientaliste distingué, M. Ch. Schœbel, sur l'interprétation de la légende d'Ahasvérus, que M. Renan a présenté à ce corps savant dans sa séance du 6 de ce mois.

Bien que célèbre, cette légende n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le supposer, elle ne s'est répandue en Europe que depuis le seizième siècle. Crée sans doute en Orient dans la primitive Eglise, c'est en Allemagne qu'elle commença à se produire. De Hambourg, où le Juif-Errant apparut, d'après la croyance populaire, un jour d'hiver de 1547, la légende se répandit vite et partout.

En 1610, Rodolphe Boutrays, avocat au Parlement de Paris, constatait en effet que de tous côtés, en Europe, il était question du Juif-Errant; on prétendait l'avoir vu passer dans toutes les grandes villes, depuis Moscou jusqu'à Madrid. On y croyait en tout pays, sauf peut-être en Italie. Cependant à Paris, bien que quelques personnes soutinssent l'avoir vu en 1604, le Juif-Errant ne put pas non plus s'acclimater. Une complainte se fait jour à Bordeaux, en 1609, qui célèbre l'origine et la destinée de cet être mystérieux.

Le récit qui a principalement contribué à constituer la légende est dans la *Grande Chronique* de Mathieu Pâris. D'après cet écrivain, un archevêque de la Grande-Arménie vint, en 1228, en Angleterre, et, pendant son séjour au monastère de St-Alban, on l'interrogea sur le fameux Joseph, qui, présent à la passion, avait parlé à Jésus et vivait encore *en témoignage de la foi chrétienne.*

L'archevêque ne répondit pas à la question, mais un chevalier d'Antioche qui lui servait d'interprète, dit en langue française :

« Joseph a mangé un jour à la table de Monseigneur et lui a raconté que Jésus-Christ ayant été saisi par les Juifs et conduit devant Pilate, comme on l'entraînait hors du prétoire, il fut insulté par le portier du gouverneur romain, Cartaphile. Celui-ci frappa le divin maître d'un coup de poing dans le dos et lui dit d'un ton railleur : — Va donc plus vite, qu'attends-tu? — Jésus se retourna et le regardant d'un œil sévère lui répliqua : — Je vais et tu attendras mon retour. »

Un évêque flamand, Philippe Mouskès, qui vivait au treizième siècle, fut le premier à rapporter cette fable en y ajoutant ce détail que depuis lors Cartaphile s'est vu condamné à marcher, à marcher toujours. Mais il n'est encore nullement question pour Mouskès du Juif-Errant. Celui-ci n'apparaît, d'après la complainte de Bordeaux, qu'en 1542, et voici dans quelle circonstance :

Un dimanche, au sermon, à Hambourg, Paul de Eitzen, docteur en théologie, et depuis évêque de Schleswig, aperçut vis-à-vis de la chaire du prédicateur un homme de haute taille, ayant de longs cheveux qui lui pendaient sur les épaules, et qui, à chaque fois que le prédicateur prononçait le nom de Jésus, s'inclinait, se frappait la poitrine et soupirait profondément. Il était vêtu de chausses à la marinière qui lui allaient jusqu'aux pieds qu'il avait nus, d'une jupe qui descendait jusqu'aux genoux et d'un long manteau. Il paraissait âgé de cinquante ans.

Paul de Eitzen dit avoir appris de lui qu'il était Juif de nation, qu'il s'appelait Ahasvérus et était cordonnier de son état. Il affirmait avoir assisté à la passion et rapportait de l'événement certaines particularités que les évangélistes et les historiens ne mentionnent pas. Il s'accusait d'avoir frappé le Sauveur pour hâter sa marche. Alors Jésus le regarda fixement et lui dit ces paroles : — « Je m'arrêterai pour me reposer, et toi tu marcheras. »

Ainsi disparaît Cartaphile, pour faire place au cordonnier Ahasvérus. En 1668, un théologien, Martin Droscher, dans une dissertation, établit la distinction originelle des deux personnages qui, dès lors, n'en formèrent plus qu'un, condamné à courir le monde jusqu'à la consommation des siècles. Le Juif-Errant n'est pas uniquement cordonnier, la légende lui attribue aussi l'état de charpentier.

En 1640, deux bourgeois de Bruxelles firent la rencontre du Juif dans la forêt de Soignes. En 1774, on le vit de nouveau à Bruxelles. Seulement, en Belgique, la légende ne parle ni de Cartaphile, ni de Ahasvérus, mais d'un certain Isaac Laquedem, qui avait déjà paru en 1604 à Beauvais et que Louvet déclare avoir vu lui-même :

« L'on disait bien, dit-il, que c'estoit le Juif-Errant, mais néantmoins on ne s'arrestoit pas beaucoup à luy, tant parce qu'il estoit simplement vestu qu'à cause qu'on l'estimait un conteur de fables, n'estant pas croyable qu'il fust au monde depuis ce temps-là. »

Ce recit, analogue à celui de Paul Eitzen, et à celui des rencontres qui eurent lieu soit à Bruxelles, soit dans la forêt de Soignes, soit dans les plaines de la Champagne, fait voir comment l'impulsion étant donnée par la Chronique de Mathieu Pâris, la légende s'est constituée et développée sous l'influence du merveilleux et grâce à la crédulité populaire.

Voilà, en résumé, ce qui a été dit par Schœbel. L'histoire du Juif-Errant est une fable; mais elle a eu les honneurs d'une séance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est sans contredit, beaucoup plus qu'elle ne méritait.

(*Petit Marseillais.*)

Noutron vîlho comis.

Ma fâi l'est z'u moo, cé brâvo comis, mâ tot parâi respet por li, kâ quand bin n'avâi pas étâ recordâ pè l'académi, l'espliquâvè pardié mî l'exerciço què ti clliâo traina-dagua d'adon.

C'étâi onco dein lo bon vîlho teimps, iô n'avâi pas tant dè clliâo z'écoles centrales, dè clliâo cours dè répétitions et dè clliâo camps des pommes de terre, iô on vo poli on sa dè fromeint d'on part dè dzo. On passâvè bin on écoûla s'on vâo, quand l'est qu'on étâi recrutâ, mâ on l'âi s'escormantsivè pas tant et on iadzo qu'on étâi revenu, n'iavâi pas fauta dè tant corrè lo mondo; on allâvè à l'avant-revua,

à la revua et pi aî rasseimbliements, et pi on fasâi l'exerciço dozè iadzo per an, la demeindze, avoué noutron comis que no coumandavè âi pomès. Lè dzouvenès dzeins, du sei-j'-ans devessont lâi veni, po s'appreindrè on bocon, et on appregnâi la maîti mî què pè Lozena. Quand y'é passâ l'écoula, vu étrè ganguelhi se l'âi aré comprâi oquiè se lo commis ne no z'avâi pas dza recordâ. On no desâi : « au commandement de *portez, arme !* vous saisissez l'arme avec la main droite au-dessous de la deuxième *capucine* et vous la portez vivement sur l'épaule gauche, la main à la hauteur de la *clavicule!* » que dâo diablio vâo te derè avoué sé pudzenès et sè clliavettès, que desont lè z'autro, et n'étiont pas fotus dè sein teri. Por mé, n'accutàvo pas clliaô bambioulès, fasé coumeint noutron comis que no desâi : âo coumandémeint dè *portez, arme !* vo z'eimpougni lo pétâiru et vo lo lévà contrè lé niolès, que faillâi étrè rudo bête po pas compreindrè. Et po martsi : quand no desont su Monbénon : en avant, marche ! faillâi adé djeindrè lè z'orolhiès po ourè quand on no derâi : harte, front ! et on n'ousâvé pas pipâ lo mot po poâi mi accutâ. Avoué lo comis, rein dè plie ési, coumandâvé tot ein on iadzo et on savâi adé cein qu'on avâi à férè ; no desâi : en avant arche ! et quand vo sarâ découtè cé moué dè fémé qu'est dévant lè z'éboitons à l'assesseu, vo farâ front ! ora, allâ ! et on tracivè asse drâi qu'on *i*. Et por tot le resto l'étâi dinsé ; on ne fasâi pas tant dè clliaô z'histoirès et on tiâvè asse bin s'n'homme qu'oreindrâi, et portant n'aviâ què noutron comis, mâ l'ein savâi mé què ti lè colonets fédérats que l'ont ora.

Dans une soirée, la maîtresse de la maison ordonne à son valet de chambre, encore tout novice, de faire circuler les rafraîchissements. Il revient avec un plateau contenant six verres pleins et quatre vides.

— Pourquoi les vides ? lui demande-t-elle. Il était inutile de les apporter.

— Madame, c'est pour les invités qui ne voudraient rien prendre.

Un syndic faisait afficher, ce printemps, au pilier public l'avis suivant, dont nous avons pris copie au passage :

« Les propriétaires de bêtes à laine sont avisés que la sortie des bêtes à laine aura lieu le 15 avril. Il sera payé 20 centimes par tête de bête à laine. Ceux qui ne payeront pas seront renvoyés avec leurs moutons. »

Nous trouvons les réflexions suivantes dans les notes manuscrites de M. J. Zink, qui fut, pendant plusieurs années, un de nos plus zélés collaborateurs :

« Le progrès est une chose incontestable au point de vue des sciences et de l'industrie. Quant au progrès moral, on ne peut admettre que ce qui est individuel. Mais l'humanité, l'homme collectif s'améliore-t-il moralement ? devient-il de jour en jour plus prudent, plus prévoyant, plus doux, plus dévoué, plus probe, plus religieux ?... Nous avons créé la chimie, qui est une science admirable ; nous avons découvert les aérostats, la puissance de la vapeur, la correspondance électrique et bien d'autres merveilles. Hélas ! nous n'avons ni une vertu de plus, ni un vice de moins. »

Encore un exemple de la manie qu'ont les chroniqueurs et journalistes français de faire des calembours à tout prix :

Savez vous, dit l'un d'eux, quel est le pays où l'on ne risque jamais de mourir de faim ?... Eh bien, c'est la Suisse, parce que c'est là *qu'on fait des rations*.

Ouff !

Théâtre. — Demain, représentation d'un drame fort émouvant : **La Voleuse d'enfants**, suivi de la *Corde sensible*, joli vaudeville en 1 acte. La représentation commencera à 7 heures.

L. Monnet.

La livraison de décembre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* vient de paraître et contient les articles suivants : La philosophie de Maine de Biran, par M. Ernest Naville. — Les apparitions au théâtre et la tragédie de Macbeth. — III. Lady Macbeth, par M. Paul Stapfer. (Troisième et dernière partie.) — Scènes de la vie franc-comtoise. — Le théâtre d'amateurs. Nouvelle, par Mme Berthe Vadier (sixième et dernière partie). — A tire d'aile. Lettres d'un provincial. — VI. Paris cosmopolite, par M. Claude Rémy. — Les deux Renée. Etude sur la réforme en Italie. — II. Renée Burlamacchi, par M. Marc-Monnier. (Deuxième et dernière partie.) — Les clefs de Barbe-bleue. — Nouvelle, de Miss Thackeray. (Deuxième et dernière partie.) — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Agendas de poche et de cabinet pour 1878. — Fournitures de bureaux et d'écoles. — Registres en tous genres et confection. — Presses à copier. — Impression de têtes de lettres, de cartes de visites et d'enveloppes avec raison de commerce. — Papeterie fine, maroquinerie. — Timbrage du papier à lettres en couleur et à sec. — **Jumelles de théâtre** à prix très avantageux, etc., etc.

Causeries du Conteur vaudois, 1re et 2e séries (se vendent séparément.)

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et Cie

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute olidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — *Vente et location aux conditions les plus avantageuses.*

HARMONIUMS

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.